

Ch. XI: L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

RÉSUMÉ

AYANT FAIT APPEL À L'EMPEREUR (Ac 25, 11-12), PAUL EST TRANSFÉRÉ À ROME (Ac 27-28). LÀ, LE RÉCIT DES ACTES S'INTERROMPT SUBITEMENT.

C'EST APRÈS LA MISE À MORT DE JACQUES (62) QU'UN ANONYME RÉDIGE L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX. CET ÉCRIT, DESTINÉ À DES GENS POSSÉDANT PARFAITEMENT L'ANCIEN TESTAMENT, EST INDÉNIABLEMENT NOURRI DE LA PENSÉE DES APÔTRES PIERRE ET PAUL. ON A PAR CONSÉQUENT DES RAISONS DE L'ATTRIBUER À SILVAIN (SILAS). DÉLÉGUÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE JÉRUSALEM EN 49 (Ac 15,22), CE SILVAIN ÉTAIT DEVENU COLLABORATEUR DE PAUL, PUIS SECRÉTAIRE DE PIERRE. COMME LES ÉCRITS DE CES DEUX APÔTRES (1 PIERRE, COLOSSIENS, ÉPHÉSIENS), LA LETTRE AUX HÉBREUX EST D'UNE RARE DENSITÉ. ELLE PRÉSENTE JÉSUS COMME LE GRAND-PRÊTRE DE LA NOUVELLE ET ÉTERNELLE ALLIANCE.

1 - LA VENUE DE PAUL, CAPTIF, À ROME (ACTES 27,1 — 28,16)

Paul en avait appelé à l'empereur (Ac 25,11-12). De sa prison de Césarée, il est transféré à Rome (Ac 27,1 — 28,16) et Luc l'accompagne. Sa captivité, qui va durer deux ans (Ac 28,30), du printemps 61 au printemps 63, se vit dans des conditions assez légères, dans un logement loué par le prisonnier (Ac 28,16).

Ac 25,11-12 Mais si je suis réellement coupable, si j'ai commis quelque crime qui mérite la mort, je ne refuse pas de mourir. Si, par contre, il n'y a rien de fondé dans les accusations de ces gens-là contre moi, nul n'a le droit de me céder à eux. J'en appelle à César!" Alors Festus, après en avoir conféré avec son conseil, répondit: "Tu en appelles à César, tu iras devant César."

Ac 28,30 Paul demeura deux années entières dans le logis qu'il avait loué. Il recevait tous ceux qui venaient le trouver...

Ac 28,16 Quand nous fûmes entrés dans Rome, on permit à Paul de loger en son particulier avec le soldat qui le gardait.

L'Apôtre prend d'abord contact avec les juifs de la ville (Ac 28,17) qui considèrent encore le christianisme comme un « choix », un « parti » comme les autres partis, Pharisiens, Sadducéens, etc. (Ac 28,22). C'est dire qu'en 62 les partisans du Christ sont encore regardés par les juifs eux-mêmes comme appartenant au peuple juif. En conséquence, les lois romaines, qui reconnaissent à la religion juive le droit d'exister, valent aussi et encore pour les chrétiens.

Ainsi, Paul rend témoignage à Rome comme le Christ le lui avait annoncé à Jérusalem (Ac 23,11).

Ac 28,17 Trois jours après, il convoqua les notables juifs.

Ac 28,22 Mais nous voudrions entendre de ta bouche ce que tu penses; car pour ce qui est de ce parti-là, nous savons qu'il rencontre partout la contradiction."

Le récit des Actes s'interrompt brusquement. Nous en saurons la raison quand nous examinerons plus loin la date de rédaction de l'œuvre de Luc: l'auteur ignore encore ce qui se passera ensuite. Nous aurions été heureux de lire au moins une allusion aux contacts entre Pierre et Paul à Rome. Mais n'oublions pas que Pierre, menacé de mort par les autorités juives depuis l'exécution de Jacques, frère de Jean (Ac 12,1-3), doit vivre de manière clandestine. Il ne faut pas dire, dans un écrit qui peut tomber entre des mains malveillantes, qu'il se trouve à Rome.

Ac 12,1-4 Vers ce temps-là, le roi Hérode mit la main sur quelques membres de l'Église pour les maltraiter. Il fit périr par le glaive Jacques, frère de Jean. Voyant que c'était agréable aux Juifs, il fit encore arrêter Pierre. C'étaient les jours des Azymes. Il le fit saisir et jeter en prison, le donnant à garder à quatre escouades de quatre soldats; il voulait le faire comparaître devant le peuple après la Pâque.

2 - L'EXÉCUTION DE JACQUES ET L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

En 62, Paul et Pierre se trouvent à Rome. En cette même année, le gouverneur Festus meurt dans sa province. Le grand-prêtre Ananus profite de cette vacance du pouvoir romain pour faire exécuter Jacques, « frère de Jésus surnommé Christ » (Flavius Josèphe) : responsable de la communauté de Jérusalem, jouissant auprès des juifs d'une grande réputation de fidélité à la Loi, celui-ci était pour les autorités juives un personnage gênant.

Cet événement ne pouvait qu'affecter profondément les chrétiens de Judée et provoquer chez eux un réel découragement. Ils participaient encore jusque-là au culte du Temple (cf. Ac 21,23-24), mais maintenant le judaïsme les rejetait. Il fallait donc leur faire comprendre que, dans la liturgie chrétienne, ils bénéficiaient d'un sacrifice céleste bien meilleur que les sacrifices terrestres de l'Ancienne Alliance (Hb 9,15-23).

Ac 21,23-24 Fais donc ce que nous allons te dire. Nous avons ici quatre hommes qui sont tenus par un vœu. Emmène-les, joins-toi à eux pour la purification et charge-toi des frais pour qu'ils puissent se faire raser la tête. Ainsi tout le monde saura qu'il n'y a rien de vrai dans ce qu'ils ont entendu dire à ton sujet, mais que tu te conduis, toi aussi, en observateur de la Loi.

Hb 9,15-23 Voilà pourquoi il est médiateur d'une nouvelle alliance, afin que, sa mort ayant eu lieu pour racheter les transgressions de la première alliance, ceux qui sont appelés reçoivent l'héritage éternel promis. Car là où il y a testament, il est nécessaire que la mort du testateur soit constatée. Un testament, en effet, n'est valide qu'à la suite du décès, puisqu'il n'entre jamais en vigueur tant que vit le testateur. De là vient que même la première alliance n'a pas été inaugurée sans effusion de sang. Effectivement, lorsque Moïse eut promulgué au peuple entier chaque prescription selon la teneur de la Loi, il prit le sang des jeunes taureaux et des boucs, avec de l'eau, de la laine écarlate et de l'hysope, et il aspergea le livre lui-même et tout le peuple en disant : Ceci est le sang de l'alliance que Dieu a prescrite pour vous. Puis, de la même manière, il aspergea de sang la Tente et tous les objets du culte. D'ailleurs, selon la Loi, presque tout est purifié par le sang, et sans effusion de sang il n'y a point de rémission. Il est donc nécessaire, d'une part que les copies des réalités célestes soient purifiées de cette manière, d'autre part que les réalités célestes elles-mêmes le soient aussi, mais par des sacrifices plus excellents que ceux d'ici-bas.

Paul avait déjà préparé cette réflexion, quand il écrivait, dans son épître aux Colossiens, que les prescriptions de la Loi n'étaient que « l'ombre des réalités à venir », la réalité se trouvant dans « le corps du Christ » (Col 2,16-17 ; comparer Hb 8,5 ; 10,1).

Col 2,16-17 Dès lors, que nul ne s'avise de vous critiquer sur des questions de nourriture et de boisson, ou en matière de fêtes annuelles, de nouvelles lunes ou de sabbats. Tout cela n'est que l'ombre des choses à venir, mais la réalité, c'est le corps du Christ.

Hb 8,4-5 À la vérité, si Jésus était sur terre, il ne serait pas même prêtre, puisqu'il y en a qui offrent les dons, conformément à la Loi ; ceux-là assurent le service d'une copie et d'une ombre des réalités célestes, ainsi que Moïse, quand il eut à construire la Tente, en fut divinement averti : Vois, est-il dit en effet, tu feras tout d'après le modèle qui t'a été montré sur la montagne.

Hb 10,1 N'ayant, en effet, que l'ombre des biens à venir, non la substance même des réalités, la Loi est absolument impuissante, avec ces sacrifices, toujours les mêmes, que l'on offre perpétuellement d'année en année, à rendre parfaits ceux qui s'approchent de Dieu.

Cette atmosphère correspond parfaitement à celle de l'épître aux Hébreux. L'auteur y fait allusion à la mort récente des dirigeants de la communauté, ceux qui lui ont « annoncé la Parole de Dieu » (Hb 13,7). Il demande aux fidèles de « ne pas se laisser accabler par le découragement » (Hb 12,3). Il décrit les splendeurs de la liturgie du Temple (Hb 9,1-10), mais les merveilles plus grandes encore de la liturgie céleste accomplie par le Christ dans son sacrifice (Hb 9,11-28).

Hb 13,7 Souvenez-vous de vos chefs, eux qui vous ont fait entendre la parole de Dieu, et, considérant l'issue de leur carrière, imitez leur foi.

Hb 12,3 Songez à celui qui a enduré de la part des pécheurs une telle contradiction, afin de ne pas défaillir par lassitude de vos âmes.

On ne peut douter que l'épître aux Hébreux ait été écrite avant la cessation complète de la liturgie du Temple en 70, et même avant le début de la guerre juive de libération en 66, date à laquelle les chrétiens de Jérusalem ont quitté la ville pour s'enfuir à Pella, en Transjordanie. L'auteur écrit textuellement ceci : « Ne possédant que l'ombre des biens à venir, et non la substance même des réalités, la Loi est à jamais incapable, avec les sacrifices, toujours les mêmes, offerts chaque année indéfiniment, de rendre parfaits ceux qui viennent y prendre part. Sinon, n'aurait-on pas cessé de les offrir, pour la simple raison que, purifiés une fois pour toutes, ceux qui rendent ainsi leur culte

n'auraient plus eu conscience d'aucun péché. Au contraire, par ces sacrifices eux-mêmes, on remet en mémoire chaque année les péchés » (Hb 10,1-3). Ces paroles n'auraient plus aucune signification si elles avaient été écrites après 70. La lettre aux Hébreux a donc été rédigée entre 62 et 66, avant que les chrétiens de Jérusalem, réconfortés par elle, ne quittent la Ville Sainte. Voilà une date butoir avant laquelle nous devons placer tous les écrits dont elle comporte des réminiscences, notamment la première lettre de Pierre et celles de Paul aux Colossiens et aux Ephésiens.

L'existence de ces réminiscences a été démontrée dans : — La succession apostolique (1997), pp. 66-77 et 113-122.

C'est ainsi qu'on découvre dans la lettre aux Hébreux l'idée du sacrifice spirituel des fidèles (Hb 13,15). Paul est le premier à avoir explicité cette notion (Rm 12,1), et Pierre l'avait développée dans sa première épître (1 P 2,5).

Hb 13,15 Par lui, offrons à Dieu un sacrifice de louange en tout temps, c'est-à-dire le fruit de lèvres qui confessent son nom.

Rm 12,1 Je vous exhorte donc, frères, par la miséricorde de Dieu, à offrir vos personnes en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre.

1 P 2,5 Vous-mêmes, comme pierres vivantes, prêtez-vous à l'édification d'un édifice spirituel, pour un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ.

Mais Pierre avait précisé que c'est « par le Christ » que nous pouvons « offrir des sacrifices spirituels agréables à Dieu. » Le Christ est « le seul médiateur entre Dieu et les hommes » (1 Tm 2,5), c'est lui seul qui peut présenter à Dieu notre offrande. Il remplit le rôle sacerdotal qui, dans l'Ancienne Alliance, était celui du « grand-prêtre », qui entrait une seule fois par an dans le sanctuaire pour y rencontrer Dieu et obtenir le pardon des péchés commis dans l'année (Lévitique 16,1-34). Pierre et Paul n'avaient cependant pas réfléchi sur cette mission sacerdotale de Jésus, c'est l'auteur de l'épître aux Hébreux qui l'a mise en lumière pour la première fois.

Ce disciple de Pierre et de Paul a conscience de ne pas répéter l'enseignement ordinaire donné aux catéchumènes, mais de faire de la haute théologie, réservée à ceux qui sont adultes dans la foi, les « parfaits » (Hb 5,11 — 6,3). Cette opposition entre les « petits enfants », qui ont encore besoin de « lait », et les « adultes » ou « parfaits », qui peuvent prendre de la « nourriture solide », avait été découverte par Paul dans sa première lettre aux Corinthiens (1 Co 3,1-2). Elle avait été reprise par Pierre (1 P 2,2). Ne nous étonnons donc pas si la lecture de l'épître aux Hébreux est un peu difficile et réclame un effort d'attention.

Hb 5,11-6,3 Sur ce sujet, nous avons bien des choses à dire, et difficiles à exposer parce que vous êtes devenus lents à comprendre. En effet, alors qu'avec le temps vous devriez être devenus des maîtres, vous avez de nouveau besoin qu'on vous enseigne les premiers rudiments des oracles de Dieu, et vous en êtes venus à avoir besoin de lait, non de nourriture solide. Effectivement, quiconque en est encore au lait ne peut goûter la doctrine de justice, car c'est un tout petit enfant ; les parfaits, eux, ont la nourriture solide, ceux qui, par l'habitude, ont le sens moral exercé au discernement du bien et du mal. C'est pourquoi, laissant l'enseignement élémentaire sur le Christ, élevons-nous à l'enseignement parfait, sans revenir sur les articles fondamentaux du repentir des œuvres mortes et de la foi en Dieu, de l'instruction sur les baptêmes et de l'imposition des mains, de la résurrection des morts et du jugement éternel. Et c'est ainsi que nous allons faire, si Dieu le permet.

1 Co 3,1-2 Pour moi, frères, je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais comme à des êtres de chair, comme à de petits enfants dans le Christ. C'est du lait que je vous ai donné à boire, non une nourriture solide ; vous ne pouviez encore la supporter. Mais vous ne le pouvez pas davantage maintenant,

1 P 2,2 Comme des enfants nouveau-nés désirez le lait non frelaté de la parole, afin que, par lui, vous croissiez pour le salut,

L'auteur de la lettre a puisé en Colossiens et Ephésiens les perspectives grandioses de Paul sur le mystère du Christ, « image du Dieu invisible » (Col 1,15 ; Hb 1,3), « assis à sa droite dans les cieux, au-dessus de toute Puissance » (Ep 1,20 ; Hb 1,3-4).

Col 1,15 Il est l'Image du Dieu invisible, Premier-né de toute création,

Hb 1,3-4 Resplendissement de sa gloire, effigie de sa substance, ce Fils qui soutient l'univers par sa parole puissante, ayant accompli la purification des péchés, s'est assis à la droite de la Majesté dans les hauteurs, devenu d'autant supérieur aux anges que le nom qu'il a reçu en héritage est incomparable au leur.

Ep 1,20 sa force qu'il a déployée en la personne du Christ, le ressuscitant d'entre les morts et le faisant siéger à sa droite, dans les cieux,

3 - L'AUTEUR DE L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX

Bien qu'elle soit très longue, l'épître aux Hébreux est placée après le plus court des écrits pauliniens, l'épître à Philémon. Ceci vient de l'opinion, soutenue par la plupart des Pères de l'Église, selon laquelle la lettre était garantie par l'autorité de Paul, mais qu'elle avait été rédigée par un de ses disciples, dont le nom n'a pas été conservé par la Tradition. Elle est donc placée en annexe des treize lettres de Paul. On voit bien que l'auteur ne se nomme pas lui-même, alors que Paul, dans ses épîtres, se nomme toujours plusieurs fois, non seulement dans l'adresse, mais dans le corps de la lettre elle-même. De plus, le style de l'épître aux Hébreux est excellent, bien meilleur que celui des lettres de Paul, avec un vocabulaire beaucoup plus riche.

Ce disciple de Paul connaît parfaitement la première épître de Pierre: une trentaine d'expressions rares ne se lisent que dans ces deux lettres. C'est pourquoi il est raisonnable de faire l'hypothèse (ce n'est qu'une hypothèse, pas une certitude) que l'auteur en est Silvain, qui a collaboré à la rédaction de 1 Pierre (1 P 5,12) et qui a longtemps accompagné Paul. Il a séjourné en Italie (cf. Hb 13,24), mais il était, sous le nom de Silas, un membre très considéré de l'église de Jérusalem (Ac 15,22), qu'on aurait bien pu présenter, comme Matthias, pour prendre la place de Judas (Ac 1,22). Paul lui donne le titre d'Apôtre dans sa première lettre (1 Th 2,7). Il avait toute l'autorité nécessaire pour exhorter avec énergie les judéo-chrétiens de Terre Sainte. Il écrivit sans doute vers 63-64.

1 P 5,12 Je vous écris ces quelques mots par Silvain, que je tiens pour un frère fidèle, pour vous exhorter et attester que telle est la vraie grâce de Dieu: tenez-vous-y.

Hb 13,22-25 Je vous en prie, frères, faites bon accueil à ces paroles d'exhortation: aussi bien vous ai-je écrit brièvement. Apprenez que notre frère Timothée a été libéré. S'il arrive assez tôt, c'est avec lui que je viendrai vous voir. Saluez tous vos chefs et tous les saints. Ceux d'Italie vous saluent. La grâce soit avec vous tous!

Ac 15,22 Alors les apôtres et les anciens, d'accord avec l'Église tout entière, décidèrent de choisir quelques-uns d'entre eux et de les envoyer à Antioche avec Paul et Barnabé. Ce furent Jude, surnommé Barsabbas, et Silas, hommes considérés parmi les frères.

1 Th 1,1 Paul, Silvain et Timothée, à l'Église des Thessaloniciens qui est en Dieu le Père et dans le Seigneur Jésus Christ. À vous grâce et paix.

1 Th 2,7 alors que nous pouvions, étant apôtres du Christ, vous faire sentir tout notre poids.

Il donne une importance particulière aux « conducteurs » de l'Église (Hb 13,7.17.24) qui « veillent » sur les fidèles à l'image du « grand pasteur des brebis » (Hb 13,20). La question du ministère ordonné (notre chapitre VIII) reçoit ici un précieux complément. C'est en donnant sa vie pour ses brebis que le Christ est devenu notre Pasteur (1 P 2,21-25; Hb 13,20; cf. Jn 10,11). À son image, les « conducteurs » de l'Église doivent donner quotidiennement leur vie pour leurs frères. Par leur sacerdoce ministériel, ils représentent le Grand-Prêtre de l'Alliance Nouvelle et Éternelle qui, par son sang, nous a permis d'approcher du trône de Dieu (Hb 4,16).

Hb 13,7 Souvenez-vous de vos chefs, eux qui vous ont fait entendre la parole de Dieu, et, considérant l'issue de leur carrière, imitez leur foi.

Hb 13,17 Obéissez à vos chefs et soyez-leur dociles, car ils veillent sur vos âmes, comme devant en rendre compte; afin qu'ils le fassent avec joie et non en gémissant, ce qui vous serait dommageable.

Hb 13,24 Saluez tous vos chefs et tous les saints. Ceux d'Italie vous saluent.

Hb 13,20 Que le Dieu de la paix, qui a ramené de chez les morts celui qui est devenu par le sang d'une alliance éternelle le grand Pasteur des brebis, notre Seigneur Jésus,

Hb 4,15-16 Car nous n'avons pas un grand prêtre impuissant à compatir à nos faiblesses, lui qui a été éprouvé en tout, d'une manière semblable, à l'exception du péché. Avançons-nous donc avec assurance vers le trône de la grâce afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour une aide opportune.

Il est possible, comme certains exégètes le soutiennent, que le billet d'envoi (Hb 13,22-25) qui termine la lettre ait été écrit de la main de Paul. L'Apôtre aurait ainsi confirmé l'enseignement de son collaborateur.